



OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE

Document public

Rapport final

Suivi de l'état des plages post-estival, synthèse annuelle Campagne 2025 (septembre 2025)

Version finale du 15/10/2025

Auteurs : Destribats B., Boulet D., Audère M., Chiaradia M.



Avertissement

Ce rapport est adressé en communication exclusive au demandeur, au nombre d'exemplaires prévu.

Le demandeur assure lui-même la diffusion des exemplaires de ce tirage initial.

La communicabilité et la réutilisation de ce rapport sont régies selon la réglementation en vigueur et/ou les termes de la convention.

L'ONF ne saurait être tenu comme responsable de la divulgation du contenu de ce rapport à un tiers qui ne soit pas de son fait et des éventuelles conséquences pouvant en résulter.

Contributeurs du présent rapport :

Techniciens terrain ONF (du Nord au Sud) :

- Thomas Tchiboukdjian
- Théo Doisneau
- Samuel Gendrillon
- Vincent Raynaud
- David Robert
- Gwenaël Duval
- Johann Pagnier
- Benjamin Syren
- Pierre Dutaut
- Aurélien Brossard
- Mathieu Brugère
- Jean Cyril Duchesne
- Maxime Daclin
- Christophe Contival
- Cédric Thierry
- Maël Soleau
- Arnaud Bassibey

Technicienne SIG :

Priyashani Oswatte-Liyanage-Perera

Chefs de projet :

- Benoît Destribats
- Delphine Boulet
- Morgane Audère
- Mathilde Chiaradia

Mots-clés : berme, estran, jet de rive, laisse de mer, pied de dune, coin sableux

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Destribats B., Boulet D., Audère M., Chiaradia M. (2025) Suivi de l'état des plages post-estival, synthèse annuelle - campagne 2025 (septembre 2025), version finale du 15/10/2025

© ONF, 2025, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse de l'ONF.

Sommaire

1. Contexte , objectifs et méthode.....	6
1.1. CONTEXTE	6
1.2. OBJECTIFS	6
1.3. METHODE	7
2. Résultats	12
2.1. REPARTITION SPATIALE DES VARIABLES RELEVÉES	12
2.1.1. Analyse de la répartition de la forme de l'estran.....	13
2.1.2. Analyse de la répartition des bermes et de leur état post-estival	15
2.1.3. Analyse de l'état du pied de dune post-estival.....	17
2.1.4. Analyse de la répartition de paléosols post-estival.....	19
2.1.5. Analyse de la note de synthèse de l'état des plages post-estival	21
2.2. EVOLUTION TEMPORELLE.....	28
2.2.1. Evolution temporelle intra-annuelle.....	28
2.2.2. Evolution temporelle inter annuelle.....	30
3. Eléments à retenir.....	32

Liste des illustrations

Figure 1 : Outil terrain ONF : le MDS	7
Figure 2 : Schéma de la zone d'étude (source : ONF).....	8
Figure 3 : Schéma de description des variables à relever sur l'avant-plage (source : ONF).....	9
Figure 4 : Schéma de description des variables à relever sur l'arrière-plage	10
Figure 5 : Schéma méthodologique du suivi de l'état des plages bi-annuel 2025	11
Figure 6 : Répartition des linéaires relevés par département en 2025	12
Figure 7 : Caractéristiques des tronçons relevés en 2025.....	12
Figure 8 : Analyse post-estivale de la forme de l'estran.....	13
Figure 9 : Répartition de la forme de l'estran 2025	14
Figure 10 : Répartition de l'état des bermes post-estival 2025	15
<i>Figure 11 : Relation entre l'état des bermes et la note de synthèse post-estival de l'état des plages 2025</i>	<i>16</i>
Figure 12 : Répartition des bermes et de leur état en 2025.....	16
Figure 13 : Répartition du pied de dune et de son état post-estival 2025.....	17
Figure 14 : Répartition de l'état du pied de dune post-estival 2025	18

Figure 15 : Répartition de la présence de paléosols en post-estival 2025	19
Figure 16 : Répartition de la présence de paléosols 2025.....	20
Figure 17 : Répartition de l'état des plages post estival 2025 par note de synthès	21
Figure 18 : Répartition par département et par note de synthèse de l'état des plages post estival 2025	22
<i>Figure 19 : Répartition par commune et par note de synthèse de l'état des plages post-estival 2025</i>	<i>22</i>
<i>Figure 20 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 sur l'ensemble de la côte sableuse</i>	<i>24</i>
<i>Figure 21 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 - Département de la Charente maritime</i>	<i>25</i>
<i>Figure 22 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 - Département de la Gironde</i>	<i>26</i>
<i>Figure 23 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 - Département des Landes</i>	<i>27</i>
Figure 24 : Répartition des bermes et des paléosols au sortir de l'hiver 2024-2025	28
Figure 25 : Comparaison de la note de synthèse post estivale et post hivernale 2025.....	29
Figure 26 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post hivernal 2025 - Ensemble de la zone d'étude	29
Figure 27 : Analyse de l'évolution temporelle 2024-2025 de la note d'état des plages	30
Figure 28 : Analyse de l'évolution temporelle 2024-2025 par département de la note d'état des plages.....	30
Figure 29 : Evolution temporelle de l'état des plages 2024-2025	31

1. Contexte , objectifs et méthode

1.1. CONTEXTE

Le suivi de l'état des plages post estival est un relevé annuel récent effectué pour la première fois en 2023 et qui est maintenant stabilisé et pérennisé. Les 18 techniciens ONF membres de l'Observatoire de la côte de Nouvelle Aquitaine (OCNA) ont effectué ce relevé sur l'ensemble du linéaire sableux de l'ex-Aquitaine et de la Charente-Maritime soit près de 350 kilomètres.

Depuis cette année, nous avons décidé de réaliser ce même type de suivi linéaire et exhaustif après la période hivernale afin de disposer d'une donnée saisonnière intermédiaire. Cette démarche remplace définitivement le suivi de l'état des plages ponctuel biannuel au droit de transects de suivi qui était réalisé depuis 2009. Nous avons en effet estimé que pour suivre l'évolution d'un espace en perpétuelle évolution comme la plage, il était plus pertinent d'effectuer un relevé linéaire exhaustif et non un relevé ponctuel dont les résultats seraient ensuite interpolés.

1.2. OBJECTIFS

Pour les raisons précitées, nous avons développé ce nouveau protocole de suivi, à visée très opérationnelle, qui couvre la totalité du linéaire de la côte sableuse et dont les résultats seront disponibles à la fin du mois d'octobre de chaque année. L'objectif est de disposer d'un état des lieux post estival (après les rechargements de plage naturels estivaux) qui traduit en partie la capacité du haut de plage à pouvoir ou non jouer un rôle de protection du cordon dunaire lors des premières tempêtes hivernales.



Photo 1 : Exemple d'une berme post-estivale déjà érodée au sud de l'île d'Oléron - (Source ONF 2025)



Photo 2 : Secteur urbanisé de Lacanau avec une absence de berme et un estran plat – (Source ONF 2024)

1.3. METHODE

Cette analyse est donc basée sur l'observation et l'expertise individuelle de chacun des techniciens ONF membres de l'OCNA. Les relevés terrain sont effectués à l'aide d'un smartphone professionnel (MDS) qui permet d'associer à chaque tronçon homogène de linéaire relevé au GPS, une description attributaire fine, prédéfinie et accessible via des menus déroulants.

Le MDS nouvelle génération doté d'un écran tactile et d'un récepteur GPS permet d'associer à chaque relevé GPS (point, ligne, surface) une description attributaire. L'ensemble de ces données sont ensuite directement intégrées au SIG de l'ONF.



Figure 1 : Outil terrain ONF : le MDS

A la fin de la période de relevés, les techniciens terrain ONF renvoient au centre territorial de référence leurs données et ce dernier les intègre dans son système d'information géographique (SIG) afin de réaliser une synthèse annuelle.

La campagne de terrain pour l'année 2025 s'est déroulée sur une semaine entre le 16 et le 28 Septembre 2025 et ce pour plusieurs raisons :

- Premier coefficient de marée >80 après l'été ;
- Capacité de circulation des véhicules sur la plage moins problématique qu'en été ;
- Nécessité de pouvoir transmettre l'analyse géo statistique et le rapport de synthèse aux gestionnaires/décideurs locaux avant la fin du mois d'octobre pour qu'ils puissent s'organiser et anticiper les conséquences de l'hiver à venir.

Les plages, au même titre que les petits fonds et le cordon dunaire, représentent le réservoir côtier de sédiments. Les plages sont une zone de transfert temporaire entre la partie sous-marine et la partie terrestre. Leur morphologie permet de renseigner sur leur état dynamique. Pour obtenir un indice synthétique de l'état de la plage post estival, deux zones sont prioritairement décrites :

- L'arrière-plage ou haut de plage (au-dessus des laisses de haute mer moyenne, ou bien côté interne par rapport à la crête de berme) ;
- L'avant-plage (c'est la zone couverte et découverte entre le niveau de haute mer moyenne (HMM) et le niveau de basse mer moyenne (BMM), dénommée aussi estran (ou plage au sens strict)) ;

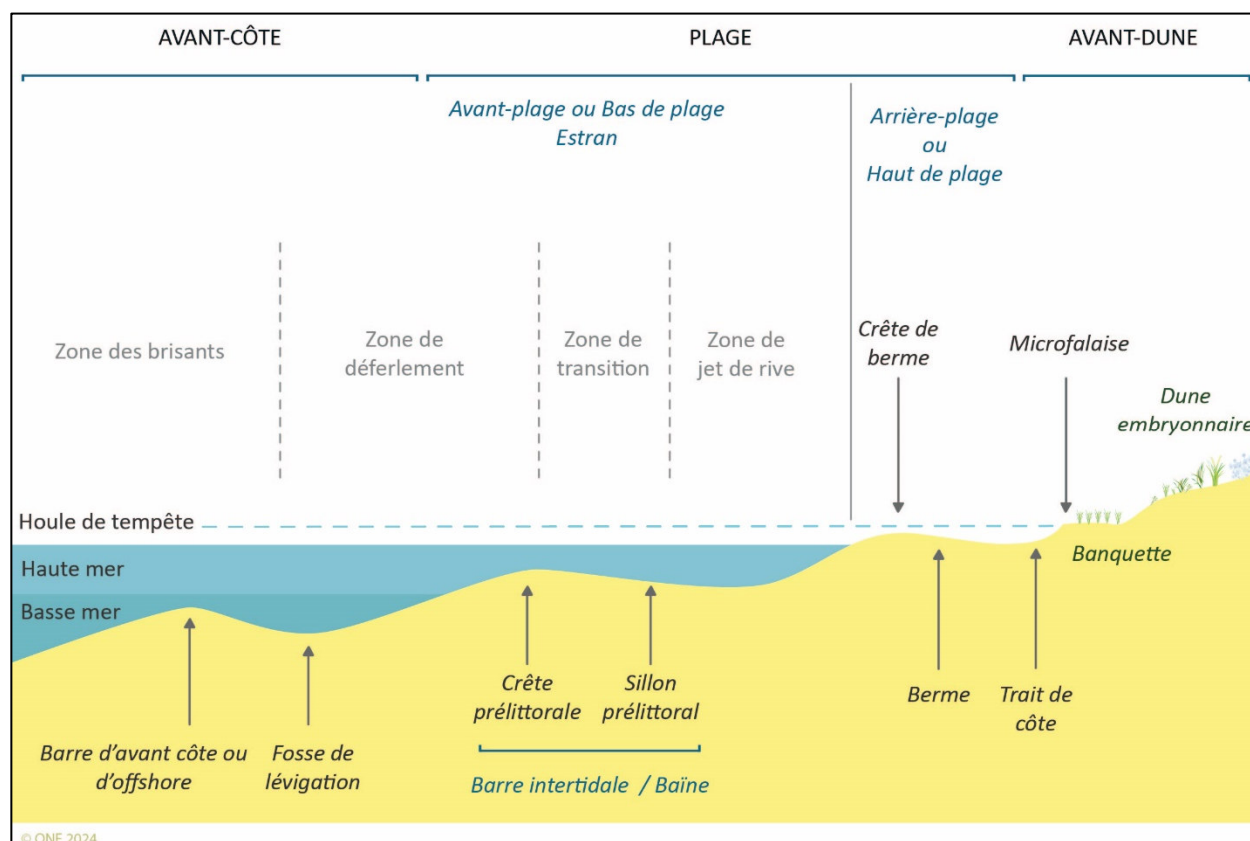


Figure 2 : Schéma de la zone d'étude (source : ONF)

Suite aux deux premières campagnes de relevés terrains effectués depuis 2023, des retours d'expérience entre techniciens et experts littoraux ont été réalisés afin d'améliorer le protocole terrain et d'objectiver au maximum le résultat de cette analyse ; ce dernier est maintenant stabilisé comme suit.

Les éléments qualitatifs et quantitatifs suivants ont été relevés et associés à chaque tronçon de description :

- Forme de l'estran : présence ou non d'un décalage de hauteur entre le bas et le haut dans la zone du jet de rive après le déferlement :
 - Erodé : le bas de plage est décapé et/ou abaissé ;
 - Plat : pas d'apport de sable et/ou pas de forme visible ;
 - Rechargé : apport de sable et/ou présence de formes visibles ;
 - Non concerné : Présence d'un estran rocheux (partie insulaire de la Charente Maritime)

- Berme : présence ou non de bermes sur le linéaire :
 - Berme érodée ;
 - Berme forte ;
 - Absence de berme ;
- Largeur Berme : comprise entre la crête de berme et le trait de côte :
 - Non concerné ;
 - 10 à 30 mètres ;
 - > 30 mètres ;

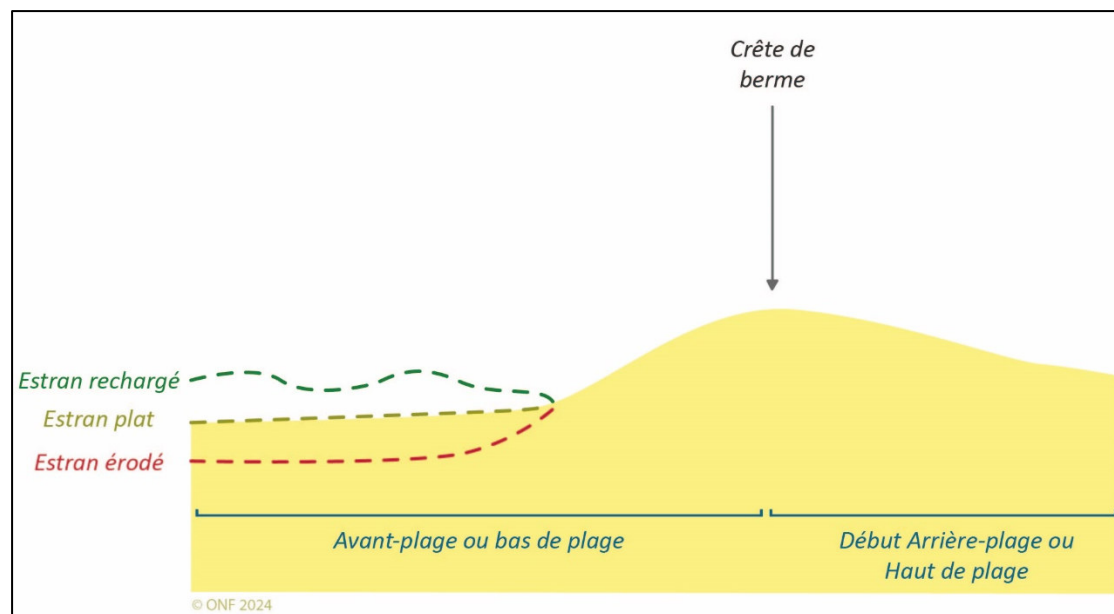


Figure 3 : Schéma de description des variables à relever sur l'avant-plage (source : ONF)

- Distance entre la laisse de mer et le trait de côte :
 - Non définissable ;
 - < 10 mètres ;
 - 10 à 20 mètres ;
 - > 20 mètres ;
- Etat du pied de dune :
 - Présence d'apports de sable : banquette, avant dune, coin sableux ;
 - Déjà érodé : le pied de dune a déjà subi des attaques marines ;
 - Non concerné : Présence d'ouvrages de protection longitudinaux ;
- Paléosols : présence ou non de paléosols sur le linéaire :
 - Présence éparse ;
 - Présence dense ;
 - Absence de paléosols.
 - Non concerné : Présence d'un estran rocheux (partie insulaire de la Charente Maritime)

Le résultat obtenu est synthétisé par une note en trois niveaux définis à dire d'expert par chaque technicien littoral :

1. **Correct** : Les apports de sable estivaux sont présents et joueront un rôle de protection efficace de la dune lors des premières phases de tempêtes hivernales ;
2. **Moyen** : Les apports de sable estivaux existent mais sont trop limités pour protéger durablement la dune des tempêtes hivernales ;
3. **Faible** : L'état de la plage avant l'hiver présente des faiblesses anormales et la dune est en position de vulnérabilité face aux tempêtes hivernales ;
4. **Non concerné** : Présence d'un ouvrage de protection longitudinal ou d'une urbanisation en contact direct avec la plage sans cordon dunaire ;

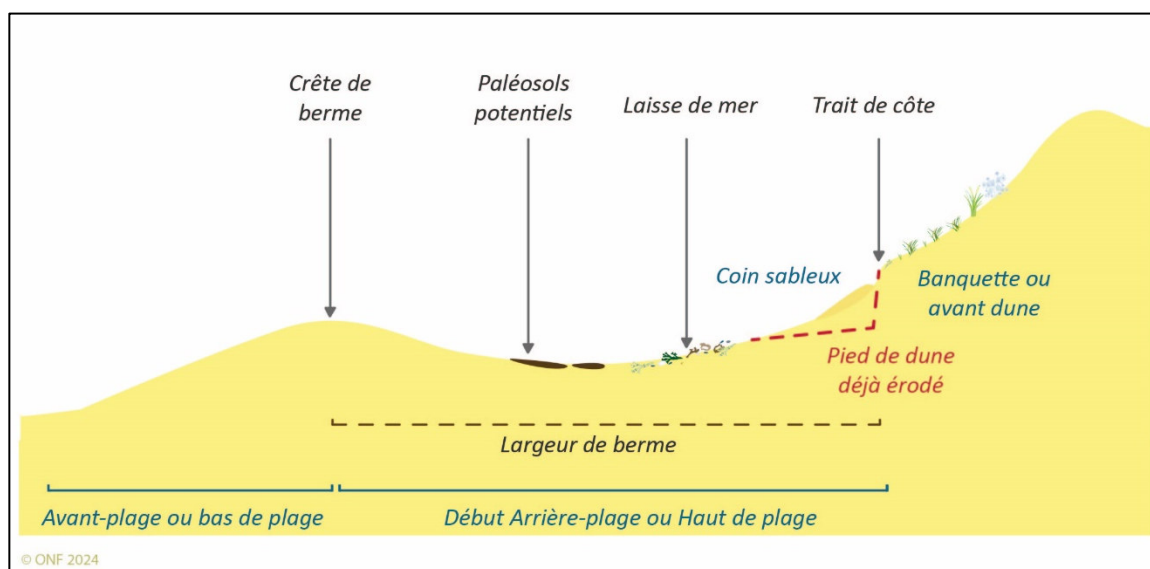


Figure 4 : Schéma de description des variables à relever sur l'arrière-plage

Le changement d'une des 7 variables impose d'effectuer un nouveau relevé de tronçon. La longueur minimum des tronçons de description a été définie comme suit :

- 300 m dans les zones naturelles ou semi naturelles sans enjeux anthropiques directs ;
- 100 m dans les zones d'enjeux anthropiques (plan plage, fenêtre urbaine, ...).

Bien que cette portion du littoral soit en perpétuelle mouvance, cette analyse globale sur l'ensemble du linéaire couvert par l'OCNA donne la possibilité d'obtenir un état à une période certes précise mais stratégique et permettra aux collectivités locales de disposer d'une analyse de leur plage avant l'hiver sur leur territoire et de mettre en place les mesures de surveillance et/ou de protection adéquates.

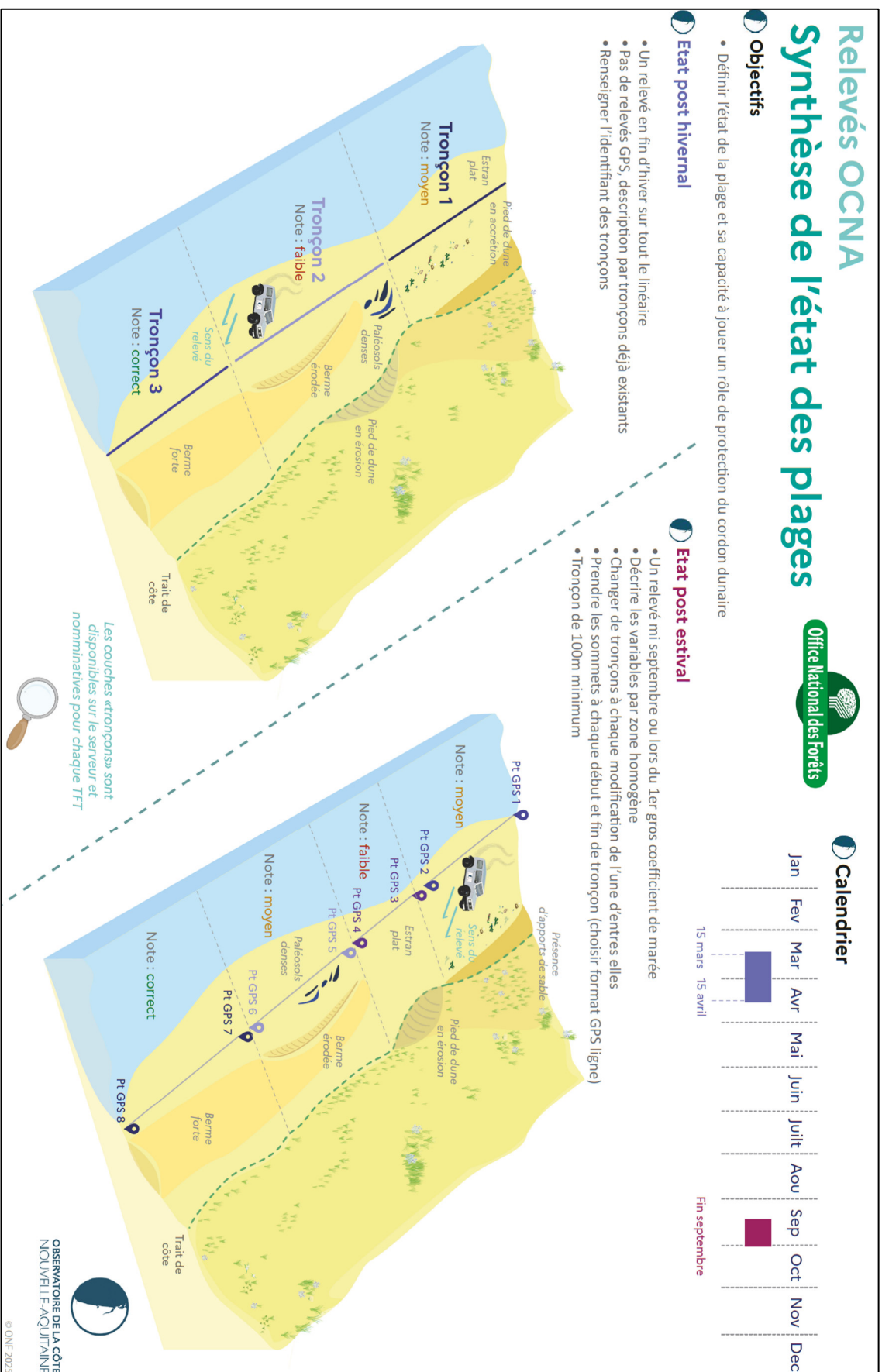


Figure 5 : Schéma méthodologique du suivi de l'état des plages bi-annuel 2025

2. Résultats

2.1. REPARTITION SPATIALE DES VARIABLES RELEVÉES

Pour cette troisième campagne de relevés, 336,43 kilomètres de littoral sableux ont été décrits par les 18 techniciens ONF de l'OCNA sur les trois départements suivants :

- Charente-Maritime (103.8 km) ;
- Gironde (126 km) ;
- Landes (106,5 km) ;

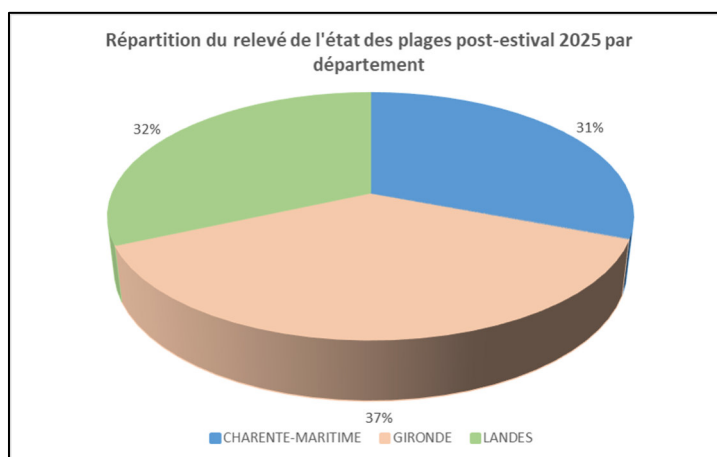


Figure 6 : Répartition des linéaires relevés par département en 2025

Le linéaire relevé est supérieur à celui des 2 précédentes campagnes car des moyens importants ont été déployés pour parcourir efficacement le littoral insulaire de Charente Maritime très difficilement accessible. Il couvre la quasi-totalité des 350 km de la zone d'étude sableuse de l'OCNA avec toutefois quelques modifications d'emprise en Charente-Maritime liées encore une fois au contexte morpho-sédimentaire particulier des zones insulaires.

Type	Valeur
Nombre de tronçons relevés	332 u
Longueur moyenne	1013 m
Longueur minimum	29 m
Longueur maximum	6698 m

Figure 7 : Caractéristiques des tronçons relevés en 2025

Les retours d'expérience suite aux deux premières campagnes nous ont amené à faire évoluer certaines des variables relevées et les résultats sont présentés dans les paragraphes suivants. Ces nouvelles variables présentées dans le paragraphe 1.3 *Méthodologie* du présent rapport sont les suivantes :

- Forme de l'estran ;
- Présence et type de bermes ;
- Etat du pied de dune ;
- Présence de paléosols ;

Ces nouveaux éléments permettent aux techniciens ONF OCNA qui décrivent l'état de la plage de disposer de données étayant l'obtention de la note de synthèse présentée dans le paragraphe 2.1.5 *Analyse de la note de synthèse de l'état des plages post-estival*.

Il est important de préciser qu'une description identique de ces paramètres n'entraînera pas forcément la même note de synthèse car les caractéristiques morpho-sédimentaires particulières de chaque territoire et leur historique récent sont aussi pris en considération.

2.1.1. Analyse de la répartition de la forme de l'estran

La zone de l'estran, espace alternativement couvert et découvert par les marées, correspond à la zone de jet de rive après le déferlement (zone intertidale). Sa forme au sortir de la période estivale (période la plus propice aux apports sédimentaires), est un élément important dans la définition de l'état de la plage post-estival. La forme du bas de plage influera directement sur la présence ou non de bermes et surtout sur leur taille.

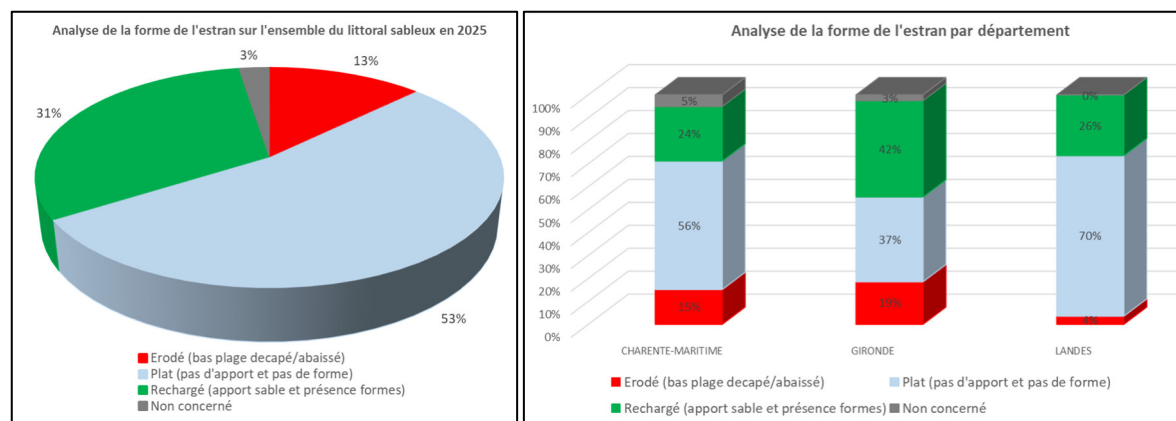


Figure 8 : Analyse post-estivale de la forme de l'estran

D'après Figure 8, sur l'ensemble de la côte sableuse, 31% du linéaire de plage dispose d'un bas de plage considéré comme rechargé ; à l'inverse, près de 53 % des plages ont un bas de plage plat et 13% déjà érodé. La part d'estran peu ou pas rechargé représente ainsi les 2/3 du littoral ; les effets des houles cycloniques d'août 2025 sont importants sur ce secteur de la plage car elles semblent avoir emporté une partie des apports de sable accumulés pendant la période estivale. La quasi-totalité des linéaires d'estran considérés comme plat sont la conséquence de ces houles. L'état 2025 de l'estran est bien moins positif que lors des deux précédentes campagnes (cf. paragraphe 2.2 EVOLUTION TEMPORELLE).

La répartition par département est assez homogène avec cette même représentation ; en Charente-Maritime, près d'un quart de l'estran est rechargé contre 71% en plat ou érodé. Cela s'explique premièrement, par la morphologie spécifique du littoral insulaire (présence de nombreux estrans rocheux qui correspondent aux 5% de « non concerné ») et deuxièmement, par le fait que cette année, les apports de sable estivaux qui étaient conséquents, ont été balayés par les houles cycloniques de fin d'été. Le littoral continental dispose d'un estran peu rechargé de même que les côtes sud-ouest des deux îles.

En Gironde, l'état de l'estran est un peu moins négatif avec 42% considéré comme rechargé. La part d'estran plat ou érodé reste tout de même non négligeable avec respectivement 37% et 19%. 2% d'estran est décrit comme « Non concerné » et correspond au linéaire d'ouvrages de protection situés sur la commune de Soulac-sur-Mer. La quasi-totalité des plages de Lège Cap Ferret ont un estran érodé.

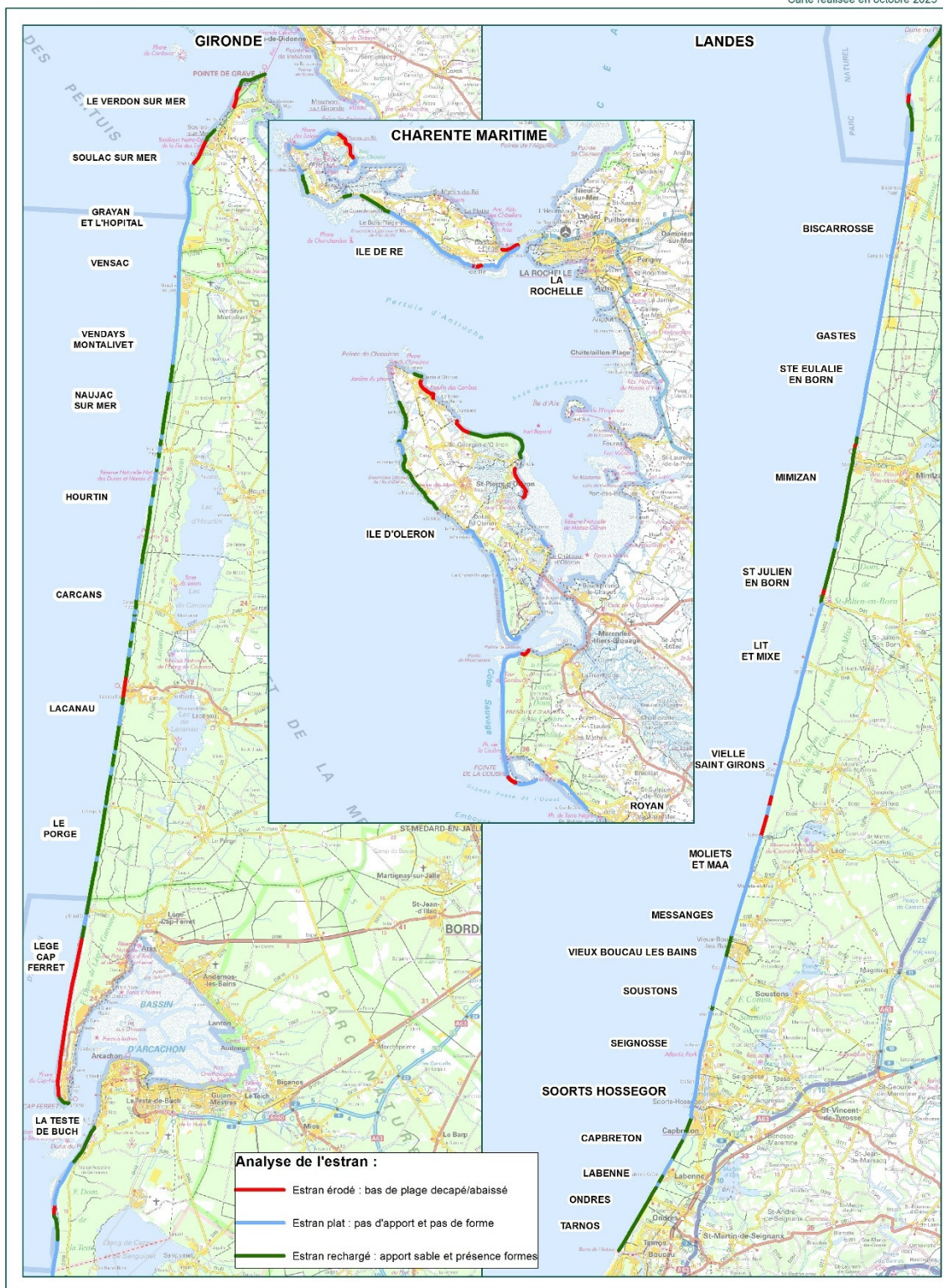
Dans les Landes, la situation est similaire à celle de la Charente Maritime avec une très grande majorité de linéaire d'estran considéré comme « Plat » (70%) malgré des apports de sable importants jusqu'à la fin du mois d'août et le passage des houles cycloniques. Un peu plus d'un quart de l'estran est rechargé (26%) et 4% du linéaire est considéré comme déjà érodé sur la commune de Vielle-Saint-Girons. Depuis Soorts Hossegor, le sud des Landes dispose d'un estran rechargé.

Répartition de la forme de l'estran par nature Côte Sableuse de Nouvelle-Aquitaine - Fin septembre 2025

1:350 000

0 6 800 13 600
m

Carte réalisée en octobre 2025



Source : ONF/OCNA Relevés terrain post estival 2025 - ; ScanReg IGN

Figure 9 : Répartition de la forme de l'estran 2025

2.1.2. Analyse de la répartition des bermes et de leur état post-estival

Le suivi des bermes et de leur état est le principal facteur discriminant de la note de synthèse de l'état des plages post-estival. En effet, c'est avant tout la présence d'une berme qui va pouvoir justifier du rôle de protection de la plage lors des premières tempêtes hivernales. D'autres éléments comme la distance de la laisse de mer au trait de côte et l'état général de la plage sont pris en compte pour la définition de la note de synthèse mais la berme est véritablement l'ouvrage de protection naturel principal du cordon dunaire.

Cette année, seulement 51% du littoral dispose d'une berme encore existante au sortir de l'été contre 80% lors de l'année passée. De plus, la majorité de cette proportion est considérée comme déjà érodée (38%). Seulement 13% du littoral dispose encore d'une berme forte. Comme pour l'estran, les techniciens ONF OCNA sont unanimes, les bermes qui étaient présentes et fortes ont été grandement impactées par les houles cycloniques des 26 et 27 août 2025.

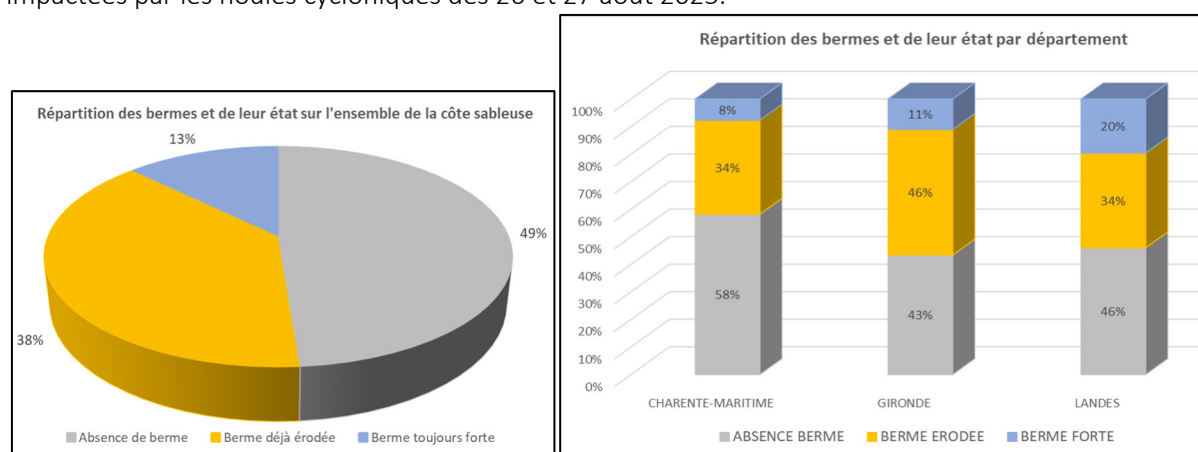


Figure 10 : Répartition de l'état des bermes post-estival 2025

La répartition de ces bermes est aussi homogène à l'échelle départementale. En Charente Maritime, plus de la moitié du linéaire ne dispose plus de berme (58%) et 34% des bermes existantes sont déjà fortement érodées. Seul 8% du littoral dispose de bermes fortes, au droit de La Coubre.

En Gironde, 57% du littoral dispose encore de bermes mais seulement 11% sont considérées comme encore fortes. C'est une baisse de plus de 20 points par rapport à l'année 2024. 43% du littoral ne dispose déjà plus de bermes, notamment sur Soulac-sur-Mer, Hourtin, Carcans et Lège Cap Ferret (Figure 12).

Dans les Landes, 20% du linéaire dispose encore de bermes fortes au sud de Seignosse et ceci est directement lié à la présence de l'Adour qui charrie énormément de sédiments. 34% des bermes sont déjà érodées et 46% des plages ne dispose déjà plus de bermes, une nouvelle fois conséquence directe des houles cycloniques.

En 2025, sur l'ensemble du linéaire étudié, les bermes existantes ont une largeur comprise entre 10 et 30 m pour la grande majorité d'entre elles (74%) ; les bermes de plus de 30 m de large représentant seulement 26% du linéaire. Cette dernière proportion est bien moindre que celles des campagnes précédentes, dans lesquelles la part des bermes de plus de 30 m de large était bien plus conséquente (46%).

La

Figure 11 met en évidence le poids de l'absence/présence de berme dans la note de synthèse de l'état des plages.

Note de synthèse d'état des plages	Description des bermes		
	Absence de bermes	Bermes érosées	Bermes fortes
Faible	78%	20%	2%
Moyen	37%	58%	5%
Correct	13%	39%	48%
Non concerné	68%	32%	0%

Figure 11 : Relation entre l'état des bermes et la note de synthèse post-estival de l'état des plages 2025

En effet, seul 13% du linéaire de plage caractérisé par un état « correct » ne dispose pas de berme (2 fois plus que lors de la dernière campagne néanmoins). À l'inverse, 2% du linéaire de plage considéré comme ayant un état « faible » par la note de synthèse bénéficie tout de même de bermes fortes. Ainsi, la présence ou l'absence de bermes jouent un rôle essentiel dans la qualification de l'état des plages, pour autant, ce n'est pas le seul élément à considérer pour estimer le rôle de protection de la plage lors des premières tempêtes hivernales.

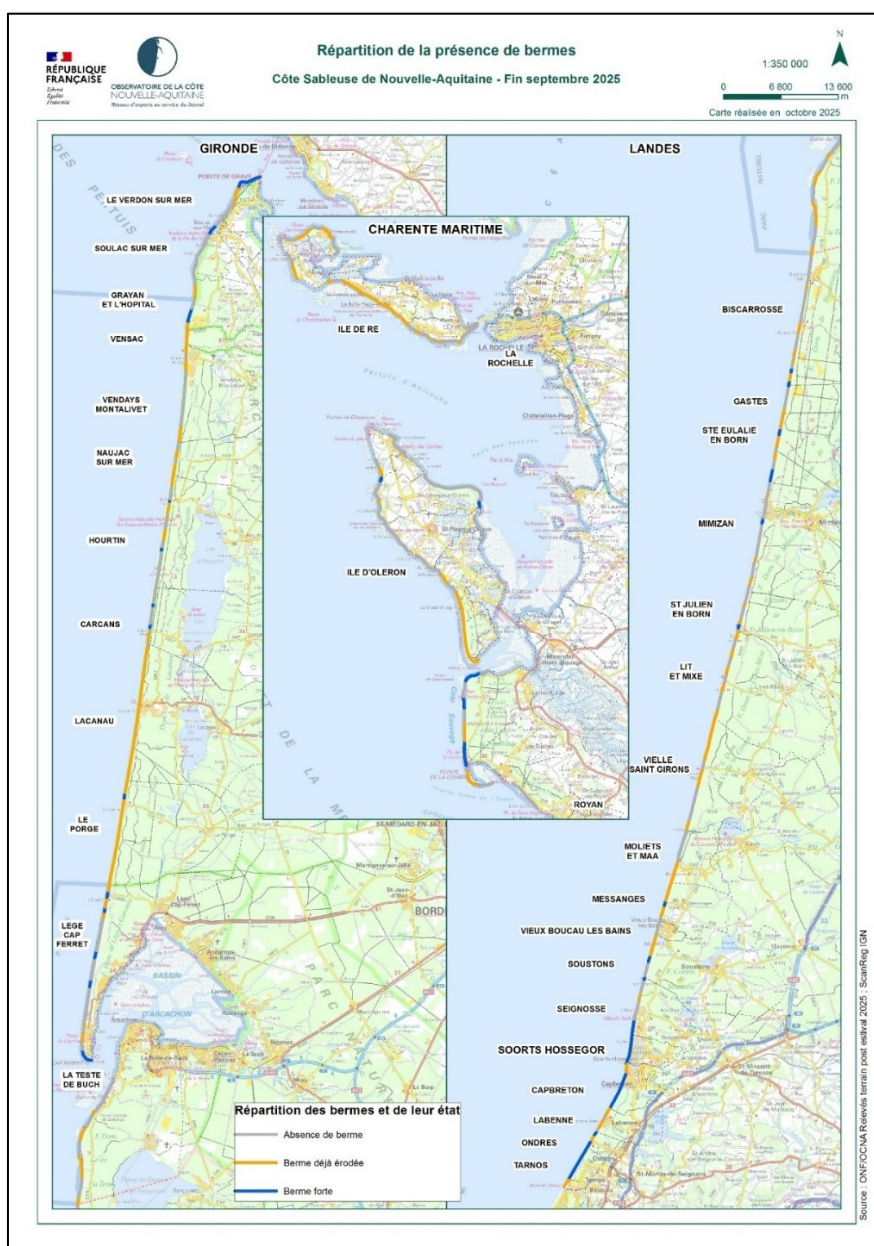


Figure 12 : Répartition des bermes et de leur état en 2025

2.1.3. Analyse de l'état du pied de dune post-estival

La description de l'état du pied de dune post-estival permet de nous renseigner principalement sur des attaques que ce dernier aurait déjà pu subir lors des premiers gros coefficients post-estivaux (ou des houles cycloniques). Dans notre protocole terrain, nous avons pris la décision de ne pas différencier ni la nature ni la temporalité des apports de sable. Les linéaires de plage bénéficiant de ces apports peuvent à la fois intervenir dans des secteurs en répit d'érosion marine (banquette ou avant-dune établie) ou dans des secteurs ayant connu une érosion marine récente en cours de stabilisation (coin sableux et/ou falaise éolisée).

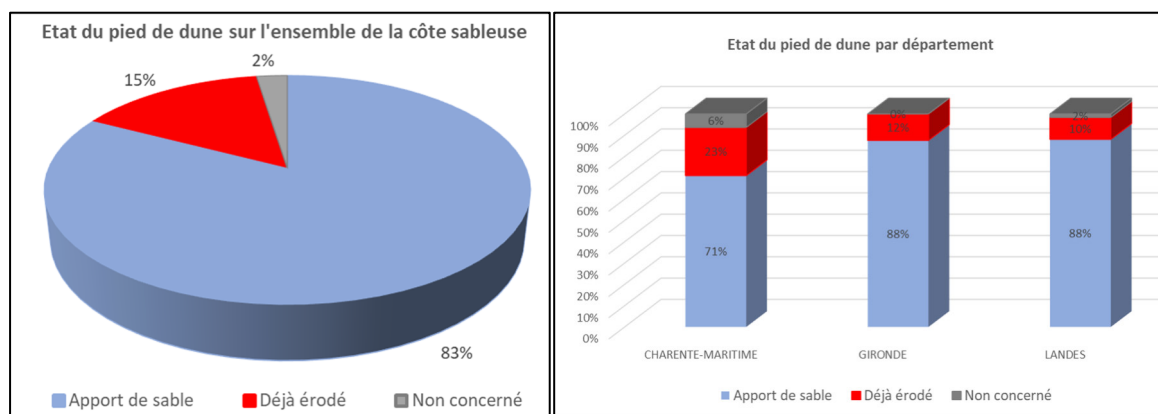


Figure 13 : Répartition du pied de dune et de son état post-estival 2025

Pour rappel, au sortir de la période hivernale précédente, peu impactante en matière d'érosion marine, l'analyse de la typologie des contacts plage / dune (cf. rapport ONF : « *bilan_contact_plage_dune_v2025-VF.pdf* » disponible sur le site de l'OCNA) faisait apparaître que 47,5% du littoral sableux disposait d'un faciès de falaise ou de microfalaise contre 47,1% de faciès avant dune. Cette comparaison statistique montre qu'entre ces 2 campagnes de relevés espacées de moins de 5 mois (durant la période la plus propice aux apports sédimentaires sur la plage), le pied du cordon dunaire externe a déjà grandement entamé sa reconstruction et que les falaises dunaires retrouvent petit à petit un profil régularisé avec un apport de sable en pied de dune et que les faciès d'accrétion continuent de « s'engraisser ».

Malgré le passage des houles cycloniques de fin août et un faible rechargement de l'estran et des bermes (2.1.1 & 0), à la mi-septembre 2025, seulement 15% de l'ensemble du littoral sableux a déjà subi des attaques marines de son pied de dune. Pour comparaison, lors de l'été précédent, des coefficients de marée supérieurs à 105 les 18 et 21 septembre, avaient impacté plus d'1/4 du linéaire de pied de dune.

La répartition par département fait apparaître des disparités géographiques, avec une majorité de ces attaques du pied de dune sur la côte de Charente Maritime (23% de son linéaire soit équivalent au précédent relevé avec 25%). C'est le cas sur les sites d'érosion chronique comme la Pointe Espagnole, l'Embellie et le sud du Phare à La Coubre ainsi que le sud-ouest de l'île d'Oléron, de la pointe de Gatseau à la limite communale de Le Grand-Village-Plage. La répartition spatiale de ces attaques est très hétérogène sur le reste du littoral. Les 6% de linéaire « Non concerné » représentent les zones avec présence d'ouvrages de protection sans cordon dunaire.

En Gironde et dans les Landes, seulement 12 et 10% des linéaires de pied de dune ont déjà été érodés, ce qui est bien inférieur à la précédente campagne (respectivement 32% et 18%). Ces sites se trouvent sur les communes de Soulac-sur-Mer, Grayan et l'Hôpital, Lacanau, Lège Cap Ferret et La Teste-de-Buch pour la Gironde et Biscarrosse, Sainte-Eulalie-en-Born, Lit et Mixe et Soustons pour les Landes (Figure 14). Les houles cycloniques de fin août ont donc clairement amoindri les bermes et la plage mais n'ont

que très peu impacté le pied de dune alors qu'en 2024, après un hiver peu érosif et un été globalement calme, le pied de dune avait déjà été impacté sur 26% de son linéaire total. Il y a donc dû avoir de gros apports de sable sur la plage durant la période estivale 2025 qui ont véritablement joué leur rôle de protection face à ces houles cycloniques.

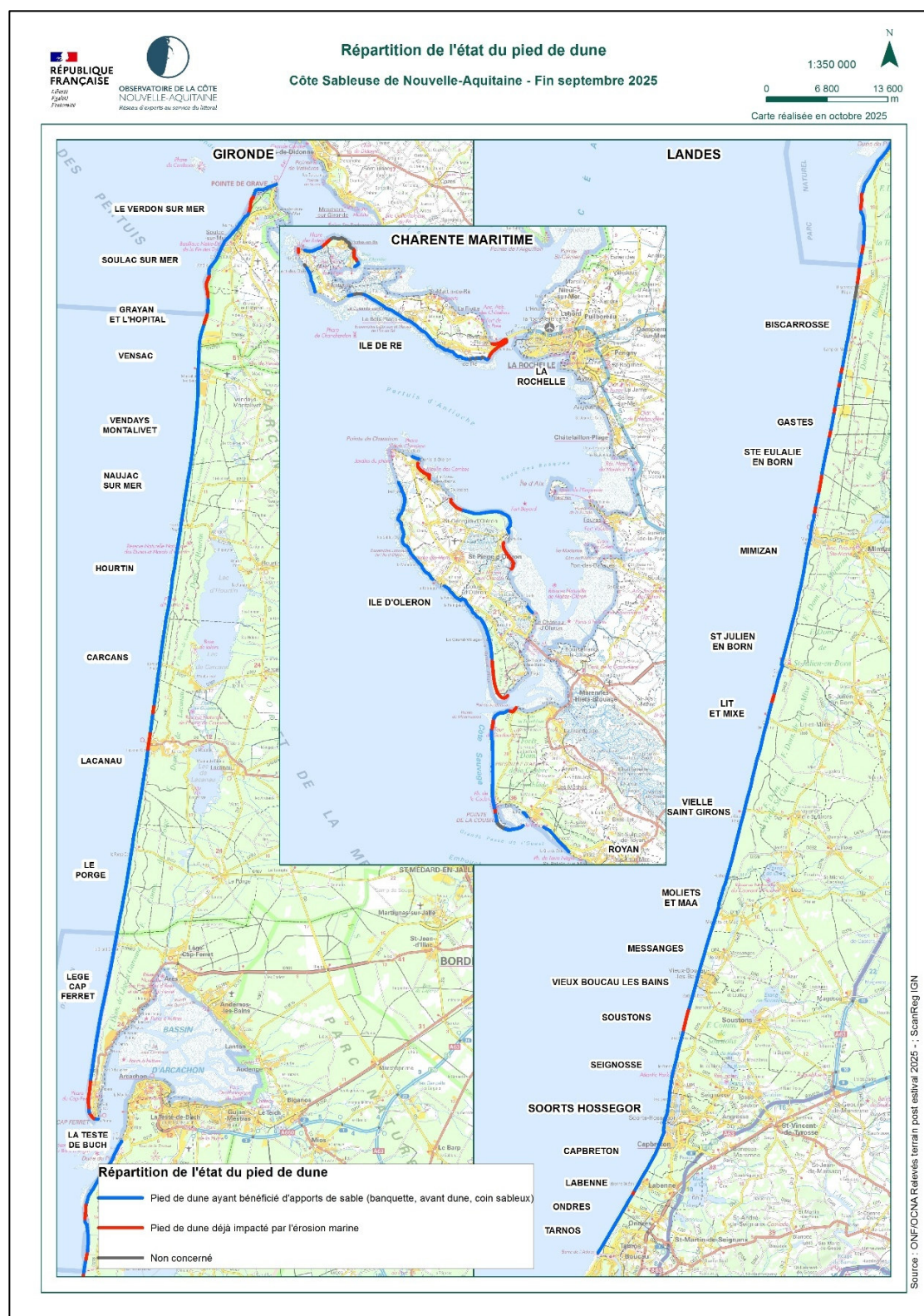


Figure 14 : Répartition de l'état du pied de dune post-estival 2025

2.1.4. Analyse de la répartition de paléosols post-estival

La présence de paléosols et/ ou de galets sur la plage renseigne sur le niveau altimétrique de celle-ci au sortir de la période estivale. Ces dépôts sont majoritairement visibles au sortir de l'hiver, période la plus érosive. En post estival, ils n'apparaissent que sur certaines portions de plage et uniquement lorsque cette dernière n'a bénéficié que de peu d'apports sédimentaires pendant la période estivale et que sa hauteur est très faible.

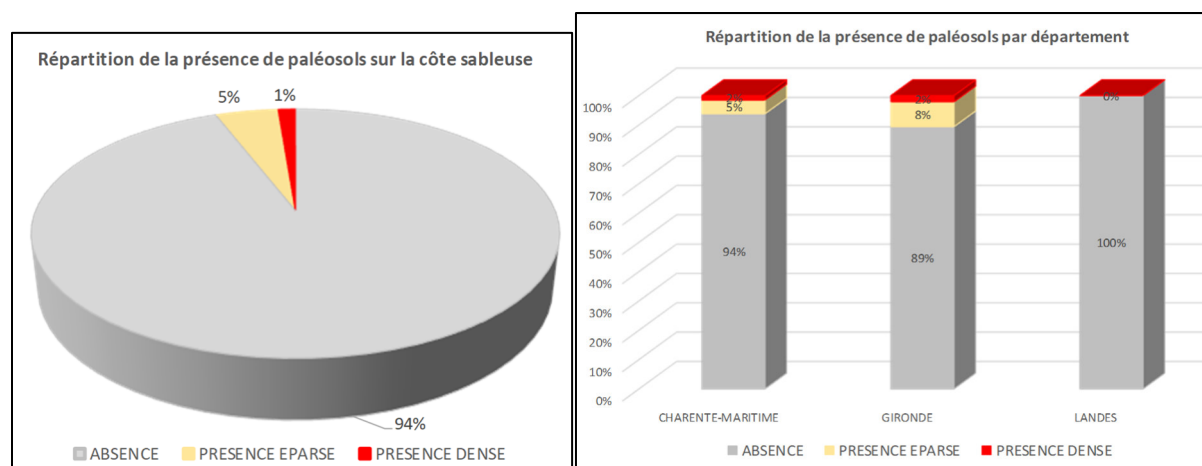


Figure 15 : Répartition de la présence de paléosols en post-estival 2025

Pour la campagne 2025, seulement 6% du linéaire de côte dispose de paléosols éparses (5%) ou denses (1%). Ce linéaire est plus faible qu'en 2024 où 10 % de la côte disposait de paléosols visibles. La plage, bien qu'érodée par les houles cycloniques, dispose encore d'un stock sableux important et vraisemblablement supérieur à l'année dernière. Le bas de plage a été parfois attaqué mais le haut de plage reste globalement rechargé et donc peu de paléosols et/ou galets ont été observés cette année.

En termes de répartition spatiale, c'est uniquement en Charente Maritime et en Gironde qu'ils ont été observés. L'observation de paléosols sur le littoral landais reste très rare depuis la mise en place de ces suivis OCNA.

En Charente-Maritime, ils ont uniquement été observés sur le littoral de l'île d'Oléron. En Gironde, ils ont été observés sur les communes du Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer, Carcans, Lacanau et La Teste-de-Buch.

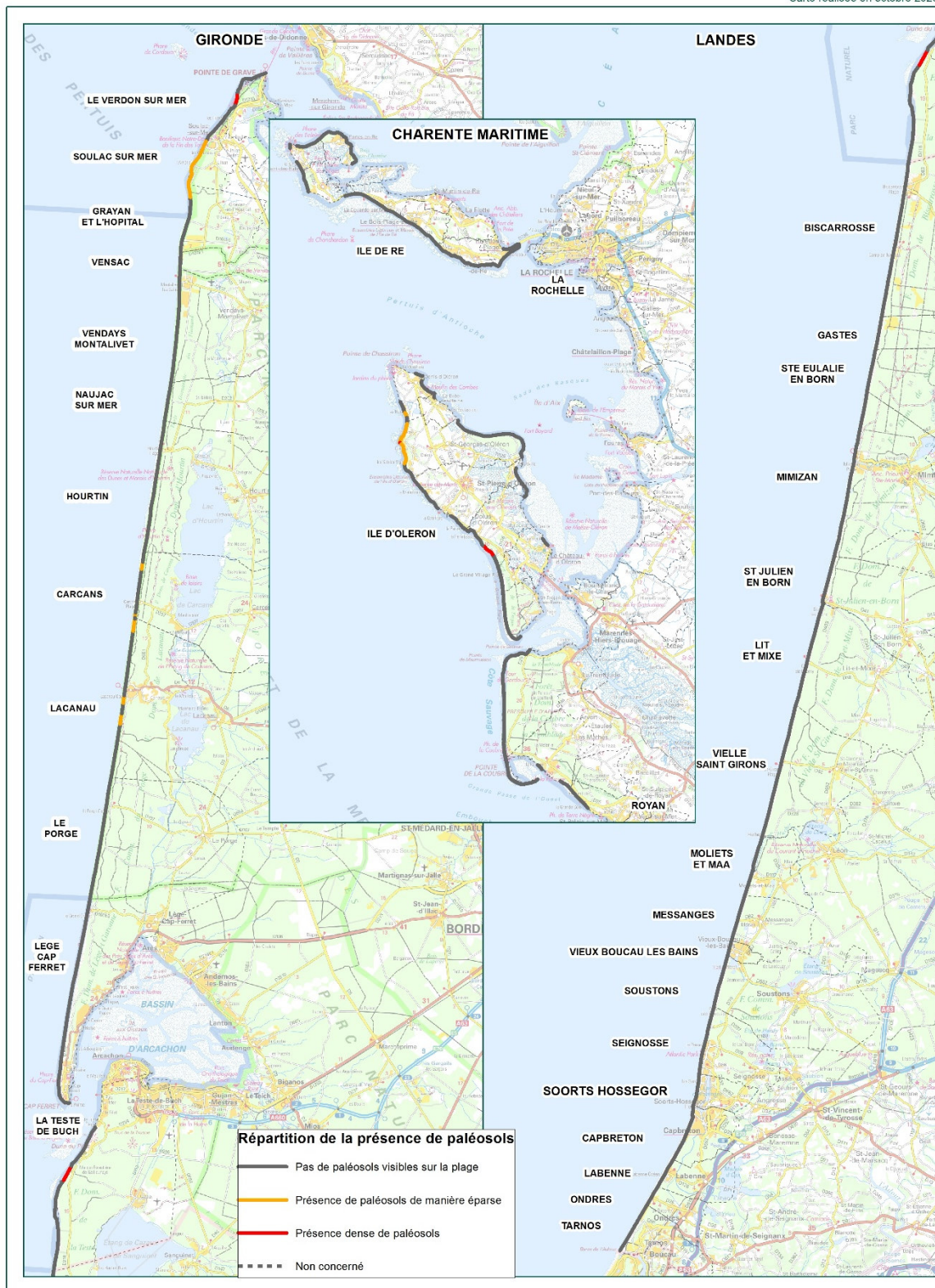


Figure 16 : Répartition de la présence de paléosols 2025

2.1.5. Analyse de la note de synthèse de l'état des plages post-estival

Comme déjà abordé précédemment, la note de synthèse de l'état des plages est une analyse qualitative définie à dire d'expert par les techniciens ONF membres de l'OCNA. Elle est construite en s'appuyant sur la description des précédentes variables que nous venons de définir ainsi que sur d'autres variables, comme la distance de la laisse de mer au trait de côte par exemple. Toutefois, **cette note est adaptée au contexte morpho-sédimentaire local ainsi qu'à l'historique récent de chaque territoire** grâce à la connaissance et l'expérience terrain des techniciens ONF OCNA.

Sur l'ensemble de la zone d'étude (cf. Figure 17 & Figure 20), seulement 20,6% du linéaire de plage décrit est considéré comme « correct », c'est-à-dire que les apports de sable estivaux pourront jouer un rôle de protection efficace. Les plages ayant un état moyen ou faible constituent respectivement 38,6% et 38,7% du linéaire ce qui laisse présager des impacts potentiellement importants en cas de survenance d'une succession d'événements tempétueux lors de l'hiver à venir. 2,1% du linéaire ont été décrits comme « Non concerné » du fait de la présence d'ouvrages de protection longitudinaux. Depuis la création de ce protocole de suivi en 2023, c'est la première fois que l'état des plages post-estival dispose d'un niveau aussi préoccupant (cf. paragraphe 2.2 EVOLUTION TEMPORELLE).

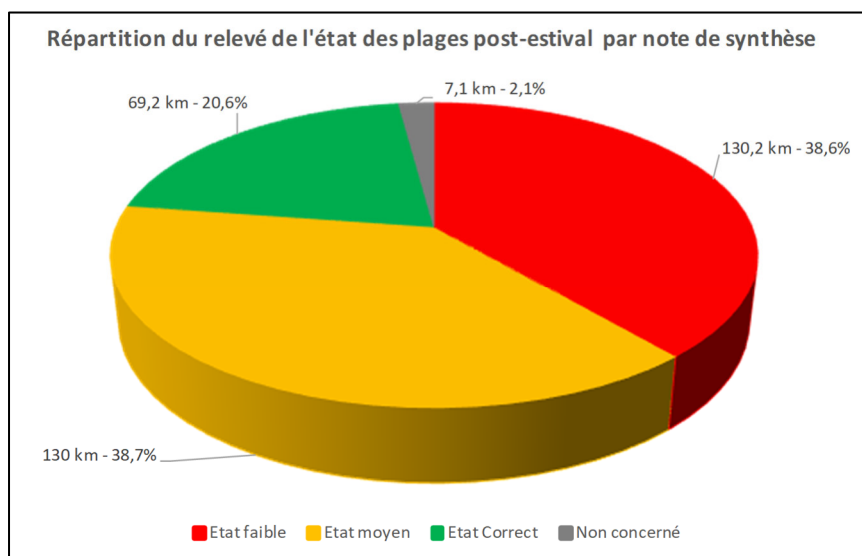


Figure 17 : Répartition de l'état des plages post-estival 2025 par note de synthèse

La répartition par département (cf. Figure 18, Figure 21, Figure 22 & Figure 23) met en avant une certaine hétérogénéité des résultats. En effet, sur les trois départements, la note d'état des plages « Correct » ne dépasse jamais le quart du linéaire relevé. En Charente Maritime, 23,3% du linéaire de plage est considéré comme correct contre 16,5% en Gironde et 22,7% dans les Landes. Il est important de rappeler que les apports sédimentaires sur la plage ont bien eu lieu pendant la période estivale mais que ce sont les conséquences des houles cycloniques de la fin du mois d'août qui expliquent en grande partie ces déficits sédimentaires et donc une part importante de linéaire de plage avec un état « Moyen ou Faible ».

C'est en Gironde que la part de linéaire de plage avec un état « Faible » est la plus importante avec près de la moitié (47%) du linéaire alors que ce taux descend à 37,2% en Charente Maritime et 30,2% dans les Landes.

La somme des notes d'état des plages « Faible ou Moyen » dépasse dans tous les départements les 70% avec plus de 82% en Gironde. Cette proportion doit alerter sur les capacités réduites de la plage vis-à-vis de son rôle de protection du cordon dunaire lors des premières tempêtes hivernales.

Si nous devons subir un hiver 2025-2026 fortement érosif et tempétueux, les conséquences sur le cordon dunaire pourraient être très importantes. À titre de comparaison, avant l'hiver 2023-2024, considéré comme le troisième hiver le plus impactant en matière d'érosion marine sur les 25 dernières

années, l'état des plages post estival 2023 disposait de plus de 50% de son linéaire avec une note « Correct ».

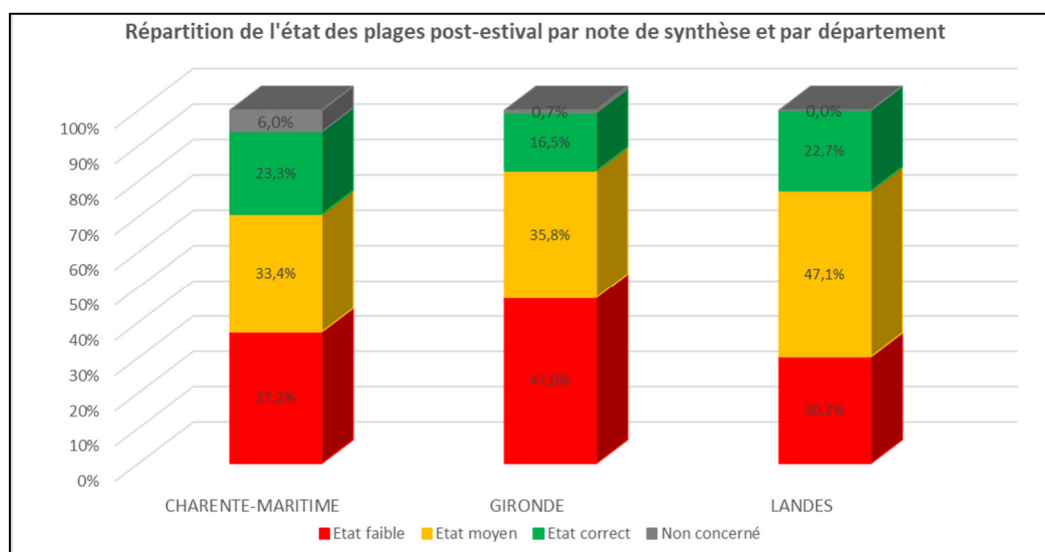


Figure 18 : Répartition par département et par note de synthèse de l'état des plages post estival 2025

Contrairement aux deux précédentes campagnes, la note d'état des plages ne suit pas de gradient nord/sud. Le sud des Landes à partir du Sud de Seignosse est le seul territoire qui dispose globalement d'un état des plages correct et ceci s'explique par la proximité de l'embouchure de l'Adour et de ses apports sédimentaires (Figure 19).

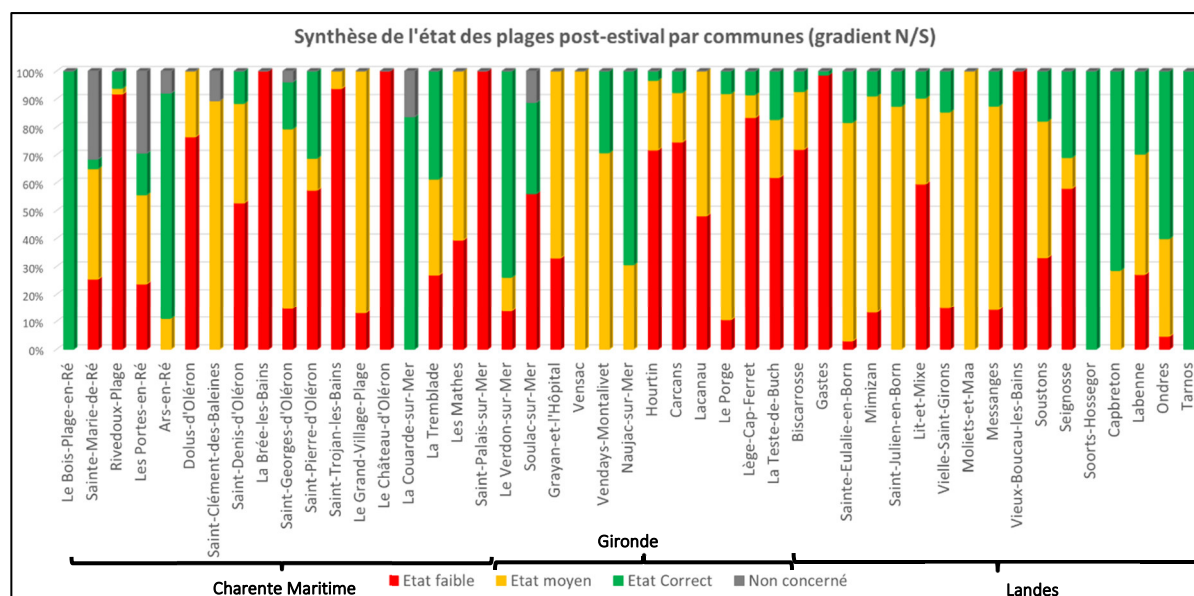


Figure 19 : Répartition par commune et par note de synthèse de l'état des plages post-estival 2025

La répartition de l'état des plages à l'échelle des communes est beaucoup plus hétérogène et révèle de grosses disparités sur des linéaires adjacents. Ces différences s'expliquent par la relation entre la plage et le système barre/baine qui a été très actif et présent durant cet été : la localisation des baines, espacées en moyenne de 400 m, explique en grande partie l'hétérogénéité de l'état des plages. En effet, les zones de sorties de baine, où l'absence de barres sableuses est remarquée, correspondent aux

linéaires où les bermes ont été le plus érodées par les houles cycloniques et où la note d'état des plages est la plus détériorée.

En Charente-Maritime, seule une commune présente un état des plages post-estival « correct » sur l'ensemble de leur linéaire de côte sableuse : Le Bois-Plage-en-Ré. Deux autres communes disposent d'un état des plages majoritairement « Correct » : Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer. À l'inverse, Rivedoux Plage, Dolus d'Oléron, La Brée-les-Bains, Saint Trojan-les-Bains, le Château d'Oléron et Saint-Palais-sur-Mer ont un état des plages considéré comme faible sur plus de 80% de leur linéaire. Le reste du linéaire de plage est très variable mais majoritairement classifié en note « moyen ou faible »

En Gironde, deux communes situées sur la partie nord du département (Le Verdon-sur-Mer et Naujac-sur-Mer), disposent d'une très grande majorité de leur linéaire de plage (>70%) capable de jouer un rôle de protection lors des premières tempêtes hivernales. La zone d'Hourtin, Carcans et dans une moindre mesure Lacanau ainsi que les deux communes qui entourent le Bassin d'Arcachon (Lège Cap Ferret et La Teste de Buch) disposent d'un niveau d'état des plages majoritairement « faible » sur plus de 70% de leur linéaire de côte. Sur ces communes, l'état de la plage avant l'hiver présente des faiblesses importantes mettant la dune en position de vulnérabilité face aux tempêtes hivernales. Le reste des communes ont un linéaire de plage majoritairement « Moyen » avec certains tronçons « Correct ».

Dans les Landes, l'état général du linéaire de plage est sensiblement identique. Dans la continuité du sud de la Gironde, les communes de Biscarrosse et de Gastes ont une note d'état des plages très majoritairement « Faible » (>70%). Lit-et-Mixe, Vieux Boucau et Seignosse sont aussi dans un état critique au niveau de leur plage. Toutefois, une campagne terrain réalisée le 7 octobre sur le littoral de Vieux-Boucau met en évidence que la plage s'est petit à petit rechargée depuis les houles cycloniques sur certains secteurs. D'une note d'état des plages considérée comme « Faible » le 25 septembre, nous l'avons décrite comme « Moyen » le 7 octobre.

Cette analyse ponctuelle montre une nouvelle fois la grande rapidité d'évolution de cette portion de littoral et laisse présager que la description de l'état des plages globalement médiocre, réalisée à la fin du mois de Septembre, est susceptible d'avoir évolué positivement sur les 15 jours suivant et avant les gros coefficients des 7 et 8 octobre 2025 (coefficient supérieur à 110).

Lors des deux précédentes campagnes de relevés de l'état des plages post-estival, nous avons pu observer une **relation importante entre les sites fortement impactés par les entailles d'érosion marine et cette analyse de l'état des plages**. En effet, c'est principalement sur les plages n'ayant pas bénéficié d'un apport sédimentaire suffisant durant la période estivale (état faible) **que les entailles d'érosion marine les plus importantes ont pu être observées**.

Cet indicateur d'état de la plage au sortir de l'été est donc un outil important pour les communes littorales et les porteurs de stratégies locales puisqu'il leur permet de connaître les zones sur lesquelles les impacts des tempêtes marines¹ risquent d'être les plus importants. De cette façon il sera essentiel d'exercer une surveillance particulière sur ces secteurs au lendemain des premières tempêtes de l'hiver 2025/2026 et de mettre en place si nécessaire des mesures de gestion adaptées (fermetures d'accès préventives, communication en amont auprès des administrés, réensablement pour mise en place de merlons de protection au droit des zones d'enjeu, etc...)

¹ Hors tempêtes exceptionnelles

Synthèse de l'état des plages post estival 2025

Côte Sableuse de Nouvelle-Aquitaine

1:350 000

0 6 800 13 600
m

Carte réalisée en octobre 2025



Source : ONF/OCNA Relevés terrain post estival 2025 - Relevés du 16/09 au 28/09/2025 - ScanReg IGN

Figure 20 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 sur l'ensemble de la côte sableuse

Synthèse de l'état des plages post estival 2025

Département de la Charente Maritime

1:200 000

0 4 000 8 000
m

Carte réalisée en octobre 2025



Source : ONF/OCNA Relevés terrain post estival 2025 - Relevés du 16/09 au 28/09/2025 ; ScanReg IGN

Figure 21 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 - Département de la Charente maritime

Synthèse de l'état des plages post estival 2025

Département de la Gironde

1:350 000

0 6 800 13 600
m

Carte réalisée en octobre 2025



Source : ONF/OCNA Relevés terrain post estival 2025 - Relevés du 16/09 au 28/09/2025 - ScanReg IGN

Figure 22 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 - Département de la Gironde

Synthèse de l'état des plages post estival 2025

Département des Landes

1:300 000

 0 5 800 11 600 m

 Carte réalisée en octobre 2025



Source : ONF/OCNA Relevés terrain post estival 2025 - Relevés du 16/09 au 28/09/2025 - ScanReg IGN

Figure 23 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post estival 2025 - Département des Landes

2.2. EVOLUTION TEMPORELLE

2.2.1. Evolution temporelle intra-annuelle

Pour la première fois cette année, nous avons réalisé le suivi complet de l'état des plages à la **fin de la période hivernale** afin de pouvoir disposer d'une étape temporelle intermédiaire de la plage qui est en perpétuelle évolution. Ce nouveau relevé nous permet aussi d'étayer nos analyses et de mettre à disposition une nouvelle donnée auprès des gestionnaires et décideurs.

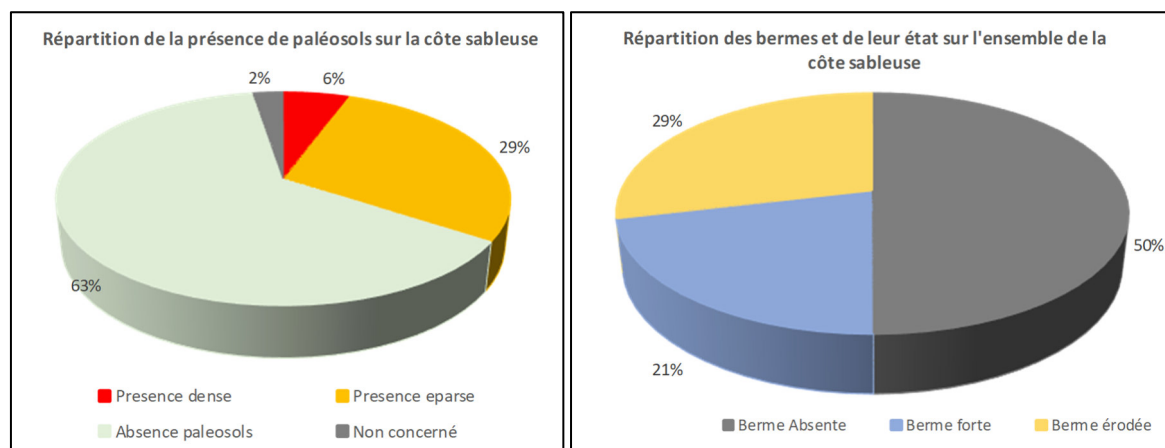


Figure 24 : Répartition des bermes et des paléosols au sortir de l'hiver 2024-2025

C'est à la sortie de l'hiver, après la succession des événements tempétueux que les plages sont censées être à leur niveau le plus bas en matière de stock sédimentaire. Il est donc cohérent que la présence de paléosols soit plus importante qu'à la sortie de l'été comme le montre la Figure 24.

35% du linéaire total disposait à la fin du mois d'avril de paléosols visibles contre seulement 6% durant la campagne post estivale (cf. Figure 15). La répartition des bermes au sortir de l'hiver est quant à elle plus surprenante car 50% du linéaire total de plage en disposait ce qui s'explique par les caractéristiques peu morphogènes de l'hiver 2024-2025.

La part de berme n'a quasiment pas évolué pendant la période estivale car 51% des plages en étaient pourvues au sortir de l'été (cf. Figure 12) avec même une part de bermes fortes moins importantes (21% au sortir de l'hiver contre seulement 13% après l'été).

Cette comparaison met une nouvelle fois en avant l'importance des houles cycloniques de la fin du mois d'août sur les plages.

La note qualitative d'état des plages post hivernale (Figure 25) reflète une nouvelle fois la plus grande vulnérabilité de nos plages aujourd'hui et avant l'hiver à venir. La part de note d'état des plages « Correct » était supérieure de 7.7 points en post hivernal qu'en post estival et à l'inverse les plages disposant d'un état « Faible » ne représentaient que 26.9% au sortir de l'hiver contre 38.7% au sortir de l'été soit +11.8 points.

La répartition spatiale de cette note qualitative (Figure 26) est sensiblement la même entre ces deux relevés mais on observe un « glissement » des notations de l'hiver vers des classes plus vulnérables au sortir de l'été.

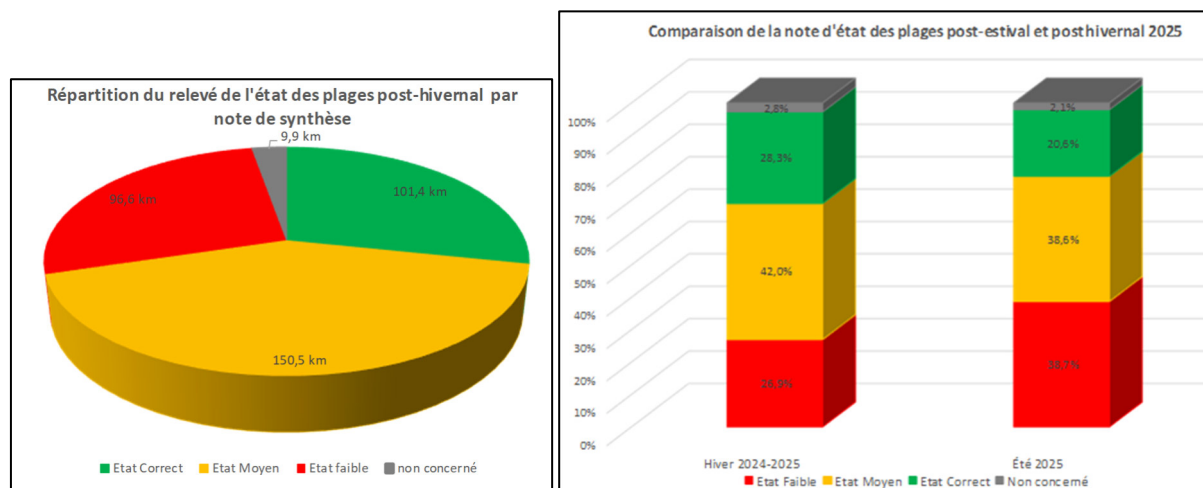


Figure 25 : Comparaison de la note de synthèse post estivale et post hivernale 2025

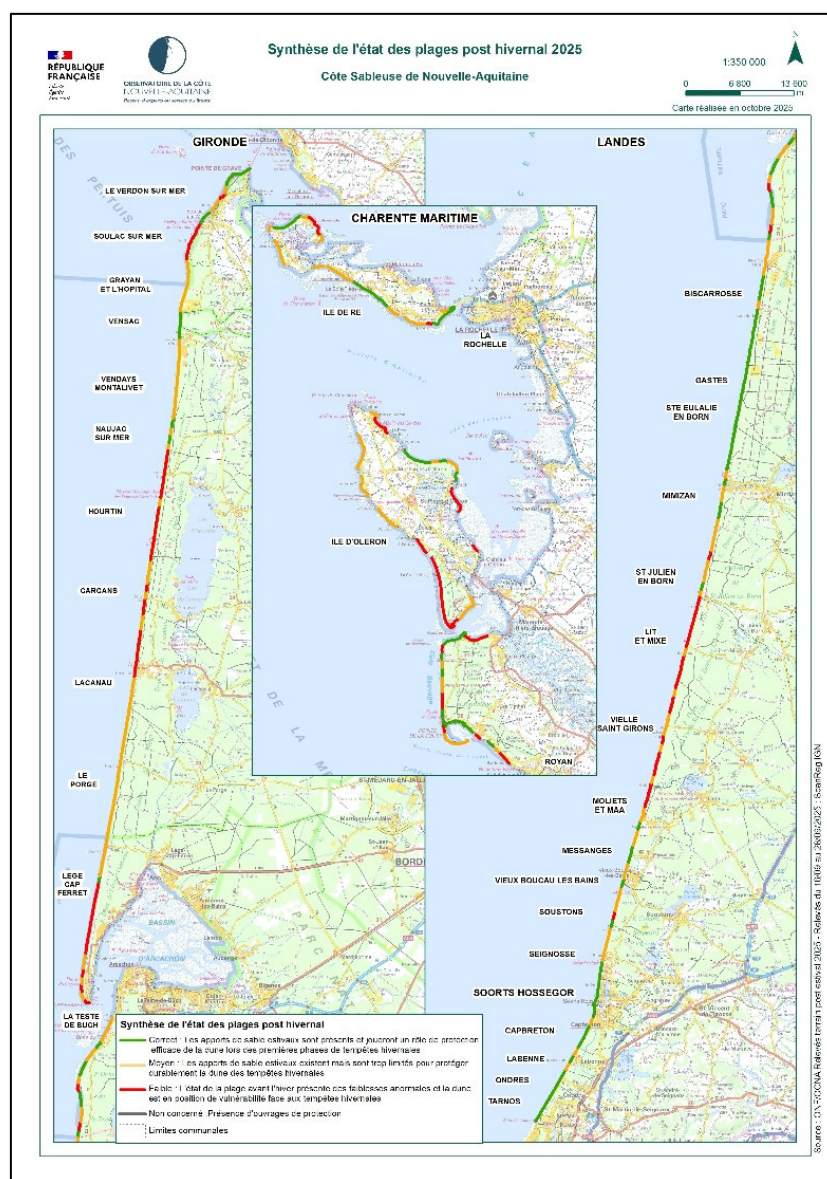


Figure 26 : Répartition de la synthèse de l'état des plages post hivernal 2025 - Ensemble de la zone d'étude

2.2.2. Evolution temporelle inter annuelle

Cette nouvelle campagne de relevés de l'état des plages est la troisième sur l'ensemble de la côte sableuse de Nouvelle Aquitaine ; le protocole de suivi a connu de nouveau quelques améliorations liées principalement à la prise en compte du contexte morpho sédimentaire particulier des plages insulaires de Charente Maritime. Un suivi post-hivernal équivalent a aussi été mis en place cette année et permettra à l'avenir de disposer d'une étape temporelle supplémentaire nous donnant la possibilité d'analyser plus finement les résultats.

D'après la 6 ci-dessous, le linéaire de plage total bénéficiant d'un état « Correct » a diminué de moitié en un an ; la note de niveau « Faible » a quant à elle augmenté de 22.4 points et la classe de niveau « Moyen » est quant à elle restée stable (-0.2 points). Pour la campagne 2025, 2.1% du linéaire de plage est « Non concerné » par la note d'état des plages, cela correspond à des tronçons de plage disposant d'ouvrages de protection ou d'une urbanisation en contact direct : cette particularité n'était pas prise en compte en 2024. Globalement, l'état des plages post-estival 2025 est plus critique que celui des deux précédentes campagnes et fait apparaître des zones vulnérables sur des linéaires importants (130 km).

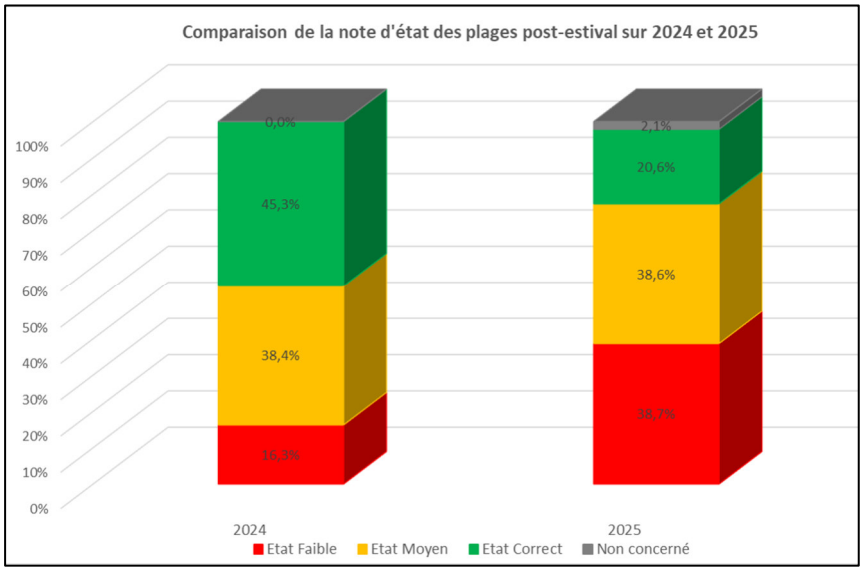


Figure 27 : Analyse de l'évolution temporelle 2024-2025 de la note d'état des plages

À l'échelle départementale (cf. Figure 28), les évolutions sont, comme pour l'analyse des autres variables, hétérogènes.

Département	Etat Faible			Etat Moyen			Etat Correct		
	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
Charente-Maritime	27,1%	37,2%	+ 10.1 pts	47,3%	33,4%	- 13.9 pts	25,6%	23,3%	- 1.7 pts
Gironde	19,0%	47,0%	+ 28 pts	44,8%	35,8%	- 9 pts	36,2%	16,5%	- 19.7 pts
Landes	4,6%	30,2%	+ 25.6 pts	23,9%	47,1%	+ 23.2 pts	71,5%	22,7%	- 48.8 pts
Côte sableuse	16,3%	38,7%	+ 22.4 pts	38,4%	38,6%	+ 0.2 pts	45,3%	20,6%	- 24.7 pts

Figure 28 : Analyse de l'évolution temporelle 2024-2025 par département de la note d'état des plages

Le département de la Charente-Maritime est dans une situation plus préoccupante qu'en 2024 mais dans une moindre mesure en comparaison à ses voisins. La part de linéaire de plage avec un état « Correct » n'a diminué que de 1.7 pts contre 19.7 pts en Gironde et 48.8 pts dans les Landes. Le linéaire total de plage avec un état « Correct » est passé de 45.3% en 2024 à 20,6% en 2025 soit divisé par plus de 2.

Les tronçons de plage avec un état « Moyen » sont ceux qui ont le moins évolué à l'échelle de l'ensemble de la zone d'étude (+0.2 pts) avec toutefois des disparités importantes entre départements ; il représente 38.6% en 2025. Une nouvelle fois, le département des Landes qui disposait l'année dernière d'un état de plage très largement positif a vu sa part d'état des plages « Moyen » augmenter de 23.2

points pour atteindre près de la moitié de son linéaire (47.1 %). En Gironde la part d'état des plages « Moyen » a diminué de 9 points au profit d'un état des plages « Faible » et concerne 35.8% du littoral et enfin la Charente Maritime a vu cette part baisser de 13.9 points toujours au profit d'un état des plages « Faible » et/ou « Non concerné ».

Le linéaire de plage avec un niveau « Faible » a quant à lui et contrairement au niveau « Correct » fortement augmenté en 2025 pour représenter 38.7% contre 16.3% en 2024 soit une hausse de 22.4 points. Cette hausse est commune aux trois départements avec une augmentation moins prégnante en Charente Maritime (+10.1 points pour atteindre 37.2%) alors qu'en Gironde et dans les Landes cette hausse atteint respectivement +28 points et +25.6 points pour représenter 47% et 30.2%. Le département des Landes est donc celui qui a connu la dégradation la plus importante de son niveau d'état des plages mais qui dispose toujours cette année du linéaire d'état des plages à considérer comme vulnérable le moins important.

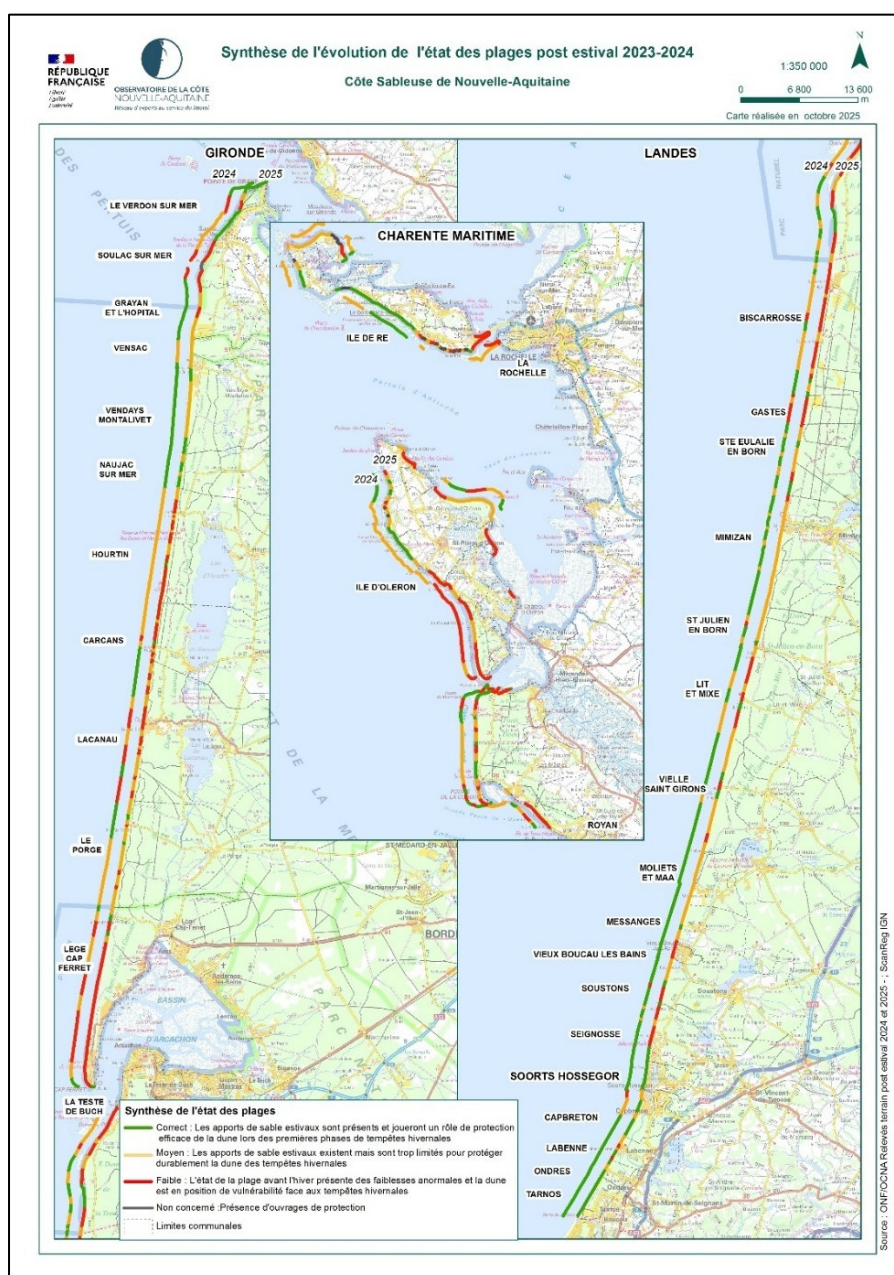


Figure 29 : Evolution temporelle de l'état des plages 2024-2025

3. Éléments à retenir

- ❶ Pour cette troisième campagne de qualification de l'état des plages post-estival, **336 kilomètres ont été décrits** par les techniciens ONF du réseau OCNA sur les trois départements de la côte sableuse. **Le suivi de l'état des plages post-hivernal** a aussi été réalisé selon la même méthode pour la première fois et permet de disposer d'une étape temporelle supplémentaire.
- ❷ Les apports sédimentaires pendant la période estivale ont été importants mais en grande partie balayés par les houles cycloniques des 26 et 27 août dernier. L'état des plages post estival est majoritairement déficitaire cette année avec 38,7% du linéaire de plage considéré comme « Faible » et 28,6% comme « Moyen » ce qui indique que la dune est particulièrement vulnérable face aux tempêtes hivernales à venir sur ces secteurs.
- ❸ Il existe une **homogénéité départementale mais des disparités communales et intra communales** importantes. Ces différences beaucoup plus localisées sont en parti liées à la présence d'un système de barre / baine dense qui impact directement les portions de plage situées au droit des sorties de baines.
- ❹ Par rapport à la campagne de relevés 2024, **les plages sont plus vulnérables** avec une baisse de 24.7 pts de linéaire de plage disposant d'un état « Correct » susceptible de jouer un rôle de protection efficace du cordon dunaire. À l'inverse, les linéaires de plage ayant un état « Faible », donc peu susceptible de jouer un rôle de protection, ont augmenté de 22.4 pts sur la même période.
- ❺ Comme déjà observé lors des deux précédentes campagnes et malgré un hiver 2024-2025 peu érosif, les plus gros impacts d'érosion marine observés cette année ont eu lieu sur les linéaires de plage disposant d'un état post-estival « Faible ». Il existe donc une **corrélation importante entre l'analyse de l'état des plages post-estival et les conséquences des premières tempêtes hivernales** sur le littoral.
- ❻ Comme observé sur certaines portions de littoral, des apports de sable ont contribué à l'engraissement des plages érodées depuis la fin des relevés de ce protocole (entre fin Septembre et la mi-octobre). Cela laisse envisager que **ces nouveaux apports sédimentaires** pourront permettre aux plages de **recupérer un état plus correct**.



OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE

Réseau d'experts au service du littoral



Office National des Forêts

Office National des Forêts – Agence Landes Nord Aquitaine

9 rue Raymond Manaud – Bâtiment C4-2

33524 Bruges Cedex

05 56 00 63 74

A propos de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Véritable réseau d'experts au service du littoral, l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine est chargé de suivre l'érosion et la submersion sur le littoral régional. Le BRGM et l'ONF sont les porteurs techniques du projet, financé par l'Europe (FEDER), l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, de la Charente-Maritime, le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA), le BRGM et l'ONF.

Le rôle de l'Observatoire est de mettre au service de l'ensemble des acteurs du littoral un outil scientifique et technique d'observation, d'aide à la décision et de partage de la connaissance pour la gestion et la prévention des risques côtiers.

L'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine travaille en étroite collaboration avec le GIP Littoral et les Universités de Bordeaux (unité mixte de recherche EPOC), de Pau et des Pays de l'Adour (laboratoire SIAME) et de La Rochelle (unité mixte de recherche LIENSs), ainsi que le Centre de la mer de Biarritz (programme ERMMA), le Conservatoire du littoral et le Cerema.

L'enjeu est d'accompagner les stratégies de développement durable, de manière à prendre en compte l'évolution morphologique du littoral et les richesses de son patrimoine naturel tout en s'adaptant au changement climatique.

Les actions de l'Observatoire sont multiples : mesures, suivis, expertises, diffusion des données et information vers le grand public... www.observatoire-cote-aquitaine.fr